

Malakoff, le 07 octobre 2025

Décision n°2025 – 21 portant délégation de signature – Madame Agnès THALUS-JABAUD

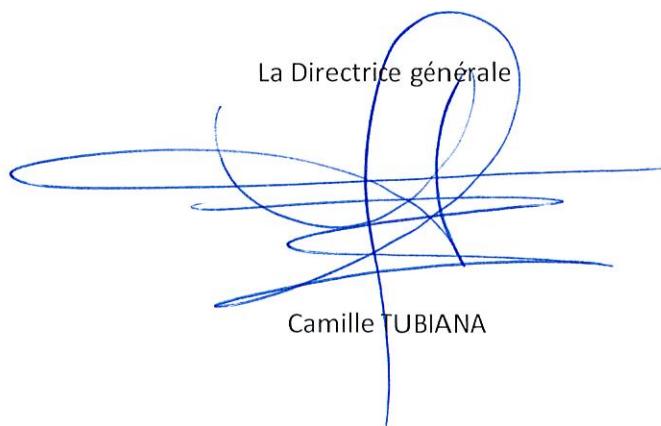
La Directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,
Vu le décret du 14 Mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu la délibération n°2024-20 du conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024, relative à l'organigramme cible de l'Etablissement,

Décide :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Agnès THALUS-JABAUD, cheffe du service recrutement, à l'effet de signer au nom de la Directrice générale les promesses d'embauche, les conventions de formation ainsi que les conventions de stage.

Art. 2. – La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 3. – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.



La Directrice générale
Camille TUBIANA



Cofinancé par
l'Union européenne